

Contrôle samedi 18 mars

Partiel : peut-être qcm comme l'an dernier ?

Objectifs du cours

- 1) Caractériser les évolutions récentes en matière d'emploi, de chômage et de revenus du travail en France et en comparaison internationale.
- 2) Comprendre le rôle structurant des institutions qui régulent ces évolutions dans un contexte de réformes structurelles majeures.
- 3) Mobiliser différents courants d'analyse pour identifier les outils analytiques permettant de penser ces évolutions et le rôle des institutions.

Introduction générale

Questions d'emploi, de chômage et de revenus (du travail) dans une perspective (empirique en partie) à la fois appliquée et institutionnelle (comprendre le rôle des institutions dans ces grandeurs de chômage d'emploi et de revenu), avec un éclairage théorique :

- Appliquées car l'emploi et le chômage sont à la fois des concepts économiques, des grandeurs à mesurer et sont au cœur des préoccupations des populations. Grandeurs importantes dans le débat public, choses que l'on essaie de mesurer (plus ou moins bien). Si on veut comprendre et donner son avis, compréhension des chiffres.
- Institutionnelle car les écarts observés entre les pays renvoient à la question des liens entre institutions (du MDT principalement) et chômage. Débat depuis les années 1980 sur le rôle des institutions (OCDE, FMI...), s'il y a du chômage c'est à cause des institutions, sorte d'entrave au marché (selon certains économistes).
- Cette diversité renvoie à la question du lien entre institutions et chômage, très présente dans l'analyse économique et dans les débats de politique économique :

⇒ Existe-t-il des institutions permettant d'obtenir un niveau de chômage plus faible pour une croissance donnée ?

Sans être incontestable, on peut définir les institutions comme : **l'ensemble des règles, croyances et représentations qui stabilisent les pratiques et les interactions entre les individus, qui structurent l'activité économique, permet d'encadrer les pratiques et la coordination des individus** :

- Thorstein Veblen (1909) : « *des habitudes de pensée établies et communes à la généralité des hommes* » partagées par les individus qui composent la société
- John Commons (1934) : « *l'action collective en contrôle de l'action individuelle* », l'action collective encadre l'action individuelle qui ne peut pas se faire indépendamment d'un certain cadre.
- Bernard Guerrien (1996): « *ensemble des règles, des appareils (à commencer par l'Etat) et des croyances qui en assurent le respect forment les institutions qui caractérisent une société* », ces règles peuvent être plus ou moins explicites (décrets, lois...) et d'autres plus implicites (coutume, conventions...)

- Douglas C. North (1994) : « *contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent de contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme des normes de comportement, des conventions, des codes de conduite auto-imposés) et des caractéristiques de leur application* ». Les institutions sont un moyen de réduire les incertitudes inhérentes aux relations humaines, elles sont vues comme des contraintes qui peuvent être formelles/informelles (normes de comportements intériorisées : dire bonjour). Les institutions sont une condition pour que la société existe et qu'il y ait des interactions humaines : l'activité économique.

L'analyse de l'institution remonte à l'économie institutionnelle, début du 20ème siècle. Le marché n'est pas le seul moyen de se coordonner ou du moins, il ne le fait pas seul. On va s'intéresser aux institutions du marché du travail car elles permettent de comprendre les déterminants de l'emploi et du chômage.

Les institutions sont tout à la fois une contrainte sur l'activité économique et une des conditions pour que cette activité puisse exister durablement.

Approche institutionnelle du marché du travail porte sur l'analyse des déterminants stables à CT de l'emploi et du chômage :

- recouvre les **organisations** qui interviennent dans la relation d'emploi : les services publics ou privés de l'emploi, les syndicats d'employeurs ou de salariés ;
- porte sur les **modalités de négociation** au niveau de l'emploi, leur degré de **centralisation** et de **coordination**; joue potentiellement sur l'emploi et le chômage : *certain économistes estiment que lorsque c'est plus centralisé, il y a plus de chômage.*
- vise l'ensemble des **normes** qui régissent les conditions d'emploi et d'organisation du travail : règles et conventions qui encadrent l'embauche, le travail et le licenciement notamment ;
- concerne aussi la fiscalité (en France, les **cotisations sociales**) qui agit structurellement sur le coût relatif des facteurs de production, notamment du travail

Problématiques de ce cours :

- Comment définir et délimiter l'emploi, le chômage, les revenus du travail ?
- Comment expliquer les évolutions de ces grandeurs, les écarts dans le temps et l'espace ? Définir, mesurer le chômage, comment a évolué la croissance, la pop active...
- Est-ce que ce sont davantage les chocs conjoncturels ou les institutions (structurelles) qui expliquent ces écarts et évolutions ? Plus de débats